Nations Unies S/2011/560



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 septembre 2011
Français
Original : anglais

Lettre datée du 8 septembre 2011, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2002 (2011) du Conseil de sécurité, adoptée le 29 juillet 2011. Au paragraphe 6 de ladite résolution, le Conseil a prié le Secrétaire général de reconstituer, pour une période de 12 mois, le Groupe de contrôle sur la Somalie et l'Érythrée, qui serait composé de huit experts, en mettant à profit, selon qu'il conviendrait, les compétences des experts du Groupe de travail créé par la résolution 1916 (2010), en accord avec la résolution 1907 (2009), afin qu'il puisse s'acquitter de son mandat élargi.

Je vous informe en conséquence qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 751 (1992) et 1907 (2009) sur la Somalie et l'Érythrée et comme suite à ma lettre datée du 24 août 2011 (S/2011/536), j'ai nommé M. Rufus Kalidheen (Afrique du Sud) comme spécialiste des questions financières pour la composante Somalie du Groupe de contrôle.

Le Groupe de contrôle est désormais au complet (huit membres).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

11-49019 (F) 080911 080911



